



Communauté d'Agglomération  
Caudrésis-Catésis

Avesnes-Les-Aubert  
Bazuel  
Beaumont-en-Cis  
Beauvois-en-Cis  
Bertry  
Béthencourt  
Béviliers  
Boussières-en-Cis  
Briastre  
Busigny  
Carnières  
Catillon-sur-Sambre  
Cattenières  
Caudry  
Caullery  
Clary  
Dehéries  
Élincourt  
Estourmel  
Fontaine-au-Pire  
Haucourt-en-Cis  
Honnechy  
Inchy  
La Groise  
Le Cateau-Cambrésis  
Le Pommereuil  
Ligny-en-Cis  
Malincourt  
Maretz  
Maurois  
Mazinghien  
Montay  
Montigny-en-Cis  
Neuvilly  
Ors  
Quiévy  
Rejet-de-Beaulieu  
Reumont  
Saint-Aubert  
Saint-Benin  
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai  
Saint-Souplet-Escaufourt  
Saint-Vaast-en-Cis  
Troisvilles  
Villers-Outréaux  
Walincourt-Selvigny

## Décision N°2021/27

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

ID : 059-200030633-20211213-DEC2021\_27-AU

**Objet : Passation en procédure adaptée du marché public de travaux de réhabilitation lourde de l'aire d'accueil des gens du voyage de Caudry**

**Décisions du Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis, dans le cadre de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020, portant notamment sur la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants :**

Afin de mettre aux normes et sécuriser l'intégralité des blocs sanitaires de l'aire d'accueil des gens du voyage intercommunale située à Caudry, un marché public de travaux a été lancé en procédure adaptée le 15 novembre 2021.

Le marché public susmentionné a été alloté en deux lots :

- Lot n°1 : Gros œuvre étendue ;
- Lot n°2 : Voirie et réseaux divers.

Les plis des candidatures et des offres étaient à remettre électroniquement via le profil d'acheteur de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis avant le 06 décembre 2021, 12h00.

La Commission d'Appel d'Offres, assistée par le maître d'œuvre, a analysé les candidatures et évalué les offres reçues le lundi 13 décembre 2021.

Pour le lot n°1, un seul pli a été transmis par la SARL Boniface (665 481,30 € HT).

Pour le lot n°2, trois plis ont été transmis par EIFFAGE Route (lettre d'excuse, ne présente pas d'offre), DESCAMPS TP (138 226,80 € HT) et LECLERCQ TP (107 811,60 € HT).

Après avoir contrôlé les offres, DESCAMPS TP a transmis un pli incomplet – absence de bordereau de prix unitaires. Conformément à l'article L2152-2 du code de la commande publique, la CAO doit automatiquement rejeter l'offre, celle-ci étant irrégulière, puisque ne respecte pas les exigences formulées dans les documents de la consultation.

Après analyse et évaluation, les offres de la SARL Boniface et LECLERCQ TP respectivement pour les lots n°1 et 2 sont conformes aux besoins du pouvoir adjudicateur.

Monsieur le Président, conformément à l'avis de la CAO, a attribué le marché public de travaux à la SARL Boniface et LECLERCQ TP.

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 17 décembre 2021 et de la publication le  
17 décembre 2021  
Vu,

Pour expédition conforme  
Beauvois-en-Cis, le 17 décembre 2021  
  
Le Président,  
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS  
Conseiller Régional